

LES ATELIERS À LA CARTE

Pour composer soi-même son programme idéal de formation, les "ateliers à la carte" sont des cours collectifs, le plus souvent en groupe restreint, ouverts à tous, amateurs passionnés, débutants ou plus expérimentés, professionnels ou en voie de l'être.

Chacun peut s'exercer à la chanson ou à une de ses disciplines, à son propre rythme, pour son plaisir ou encore, se perfectionner dans une pratique ou un style spécifique. 27 séances hebdomadaires sont prévues d'octobre à juin. Cette régularité permet un travail en continu et, pour chaque discipline, de développer un programme basé sur des méthodes pédagogiques adaptées.

02 / Expression Vocale

Ateliers « Découverte »
pour découvrir la Manufacture Chanson ou débiter
dans une des disciplines de la chanson.

Atelier de technique vocale appliquée à la chanson.

CONTENU, DÉROULEMENT :

Rechercher sa propre voix, explorer et élargir ses registres vocaux à partir d'expériences et de chansons choisies par le participant ou l'intervenante. Le travail peut se faire en solo, en duo ou en groupe. Au travers de jeux rythmiques et mélodiques à reprendre chez soi, utiliser au mieux son potentiel vocal pour chanter avec détentes.

INTERVENANTE :



Anna DESREAUX

Interprète, Comédienne

Après des études de Lettres et de Musique, elle débute en chantant et en jouant dans la rue avec un « théâtre fanfare ». Puis entre en théâtre dans la compagnie de Jean Louis Hourdin. Comédienne, musicienne elle travaille le théâtre de création avec J. P Wenzel, Gilberte Tzai, Peter Schumann et P. Ascaride.

Elle crée sa propre compagnie « La boîte à Frissons » qui va produire de nombreux spectacles où la musique prend une place très importante, en particulier avec le chant et l'accordéon. Elle poursuit une carrière de comédienne et chanteuse ; elle a joué récemment « Louise Michel, artiste révolutionnaire », une création de sa compagnie ; mais aussi avec Fred Personne « Nous n'irons plus danser à la Ducasse ».

Parallèlement à sa carrière d'artiste-interprète, elle intervient comme formatrice en communication orale, auprès de divers publics.

Elle approfondit sa formation de chanteuse avec Pali Marinov, Pierrick Hardy, Agnès de Brunhoff. Avec François Combeau, elle s'intéresse à la méthode Feldenkrais. Elle fait travailler la voix et le chant aux acteurs lors de création de spectacles et enseigne à l'Ecole du Passage. Elle est chargée de cours à l'Ecole Atla sur la technique vocale et la chanson française et à la Manufacture Chanson.

INFOS PRATIQUES :

Conditions d'inscription : tous niveaux.

Nombre de participants : 5 à 9 stagiaires

Jour et horaire : le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30

Durée : 2 h

Tarif : 675 €

Acompte : 50 €

LE « PLUS » DE CET ATELIER !
*une première approche du chant
et de la voix., avec plaisir..*

POUR S'INSCRIRE :

Envoyer, à l'adresse ci-dessous, le bulletin de réservation (ou sur papier libre) comprenant le numéro et le nom de l'atelier (ou des ateliers) choisi(s) accompagné d'un chèque d'acompte à l'ordre d'ACP la Manufacture Chanson. Ce bulletin d'inscription doit être signé car il comprend l'engagement de régler avant le premier cours, l'adhésion et la totalité des coûts de formation pour l'année et d'avoir pris connaissance des modalités d'inscription.



ACP LA MANUFACTURE CHANSON

124 avenue de la République 75011 Paris - tél/fax : 01 43 58 19 94 - www.manufacturechanson.org

Laissez-vous chanter !

ACP LA MANUFACTURE CHANSON

ATELIERS À LA CARTE

BULLETIN DE RÉSERVATION ATELIERS À LA CARTE - SAISON 2009/2010

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

N° & rue :

Code postal : Ville :

Téléphone : Date de naissance :

Email :

Je souhaite réserver une place pour l'atelier (les ateliers) coché(s) au dos de ce bulletin. Je joins à ce bulletin un chèque (à l'ordre d'ACP la Manufacture Chanson) pour acompte d'un total de

..... €

D'autre part, je m'engage à régler avant le premier cours l'adhésion et la totalité des coûts de formation pour l'année (plusieurs chèques possibles, voir les modalités de paiement) et déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription.

date et signature



Comment avez-vous connu ACP la Manufacture Chanson ?

- par internet par le bouche à oreille
- par une affiche ou un tract par un organisme
- autrement (préciser) :

bulletin à retourner à ACP la Manufacture Chanson - 124, avenue de la République 75011 PARIS

N° INTITULÉ	HORAIRE	PRIX	ACOMPTE
-------------	---------	------	---------

Ateliers « Découverte »

<input type="checkbox"/> 01 Chanter en scène	mer 20h00/22h00	702 € (26,00 € / séance)	52 €
<input type="checkbox"/> 02 Expression vocale	jeu 20h00/22h00	675 € (25,00 € / séance)	50 €
<input type="checkbox"/> 03 Expression vocale	sam 11h00/13h00	675 € (25,00 € / séance)	50 €
<input type="checkbox"/> 04 Parole de chanson !	sam 14h00/17h00	468 € (235 € en 2ème atelier)	36 €
<i>Atelier tous les 15 jours, 13 séances à l'année / Première séance de l'année à l'essai uniquement...</i>			
<input type="checkbox"/> 05 Chants d'ados	mer à 18h00	459 € (17,00 € / séance)	34 €

Ateliers « Multi-disciplines »

<input type="checkbox"/> 06 Mini-tour	ven 20h00/22h30	810 € (30,00 € / séance)	60 €
<input type="checkbox"/> 07 Expression vocale & scène	lun 20h00/22h30	729 € (27,00 € / séance)	54 €
<input type="checkbox"/> 08 Voix et scène pro	ven 10h00/12h00	783 € ou 950 € (financé...)	58 €
<input checked="" type="checkbox"/> 09 Chanter : le corps, la voix...	atelier mensuel !	882 € (98,00 € / séance)	113 €

Ateliers « Spécialité »

<input type="checkbox"/> 10 Projet de scène	mar 20h00/22h00	810 € (30,00 € / séance)	60 €
<input type="checkbox"/> 11 Une voie, la voix épanouie	sam 13h00/16h00	945 € (35,00 € / séance)	70 €
<input type="checkbox"/> 12 Voix musiques actuelles	lun 18h00/20h00	675 € (25,00 € / séance)	50 €
<input type="checkbox"/> 13 La voix et le souffle	sam 11h00/13h00	675 € (25,00 € / séance)	50 €
<input type="checkbox"/> 14 S'accompagner au piano	mer 18h00/19h00	499,50 € (18,50 € / séance)	37 €
<input type="checkbox"/> 15 S'accompagner à la guitare	mar 19h00/20h00	499,50 € (18,50 € / séance)	37 €

Tarifs préférentiels ! En cas d'inscription à un 2ème atelier, une réduction de 20% est appliquée sur l'atelier le moins cher ou d'environ 50 % pour l'atelier "Parole de chanson".

Acompte(s) pour le(s) atelier(s) choisi(s) à reporter au recto du bulletin : €

Date de début d'activité :

REGLEMENT INTERIEUR Ateliers à la carte

Fonctionnement :

- Les ateliers à la carte ont pour objectifs de permettre à chacun de s'exercer à la chanson ou à ses disciplines corollaires.
- Pour veiller à la qualité de l'enseignement ACP la Manufacture chanson s'engage à ne pas dépasser le nombre maximum d'inscrits indiqué pour chaque module.
- L'INSCRIPTION A L'ANNEE est obligatoire pour tous les ateliers - 27 séances sur l'année (excepté pour les ateliers 04 et 09), d'octobre à juin, en dehors des vacances scolaires zone Paris. Possibilité de désistement sans frais, déduction faite de l'acompte, après 2 séances si l'atelier ne convient pas uniquement durant le mois d'octobre (excepté pour les ateliers 04 et 09) Sauf exception signalée, les spectacles ou présentations de travail organisés sont compris dans les 27 séances, même s'ils ne se déroulent pas le jour de l'atelier. Les horaires annoncés comprennent l'installation et la désinstallation des cours.
- Les inscriptions sont enregistrées à partir du 15 juin de l'année précédent la rentrée dans leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Une priorité d'inscription est donnée aux adhérents de la saison précédente jusqu'au 15 juillet.
- ATTENTION ! Un atelier n'atteignant pas le nombre minimum d'inscrits peut être annulé. Dans ce cas, les sommes engagées (déduction faite du nombre de séances réalisées) et l'adhésion sont restituées aux participants.
- Dans la limite des places disponibles, il est possible de s'inscrire en cours d'année (après accord de l'intervenant) selon le même principe, c'est à dire, engagement sur la totalité des séances restantes (possibilité d'assister gratuitement à une séance en tant qu'auditeur libre). Paiement des coûts de formation au prorata du nombre de séances et de la totalité de l'adhésion, avant le 1^{er} cours.
- Tarifs préférentiels ! En cas d'inscription à un 2^{ème} atelier, une réduction de 20% est appliquée sur l'atelier le moins cher ou de 50% sur l'atelier "Parole de chanson".
- Les stagiaires participant à un atelier disposent du tarif « T2 » pour les mises à disposition de salles, soit une réduction d'environ 25% sur le tarif adhérent.

Engagements du Participant :

- Chaque participant s'engage à suivre l'ensemble des cours auxquels il est inscrit, à respecter les horaires et le présent règlement. Comme chaque membre d'ACP la Manufacture Chanson il s'engage à être respectueux du travail des autres, courtois avec tous et à veiller au respect du matériel et des locaux.
- Toute activité commencée est due en totalité sauf dispense accordée par la direction pour motif grave et, dans tous les cas, le paiement de l'adhésion reste acquis par ACP la Manufacture Chanson. Le stagiaire s'engage à acquitter le coût total de sa formation au plus tard lors du 1^{er} cours (cf. modalités de paiement ci-dessous).
- Les exercices effectués dans les cours sont propriété d'ACP - la Manufacture Chanson, ils ne peuvent être utilisés par le stagiaire dans ses prestations artistiques futures (sauf autorisation expresse de l'artiste pédagogue concerné).
- Le stagiaire s'engage à accepter par avance et à titre gracieux qu'ACP la Manufacture Chanson puisse faire paraître sur son site Internet ou dans toute autre de ses publications une ou plusieurs photographies, sur laquelle il figurerait, prises à l'occasion d'un cours ou d'une présentation dans le cadre de la formation. De même, pour toute production sonore ou vidéo.

Modalités de paiement :

L'acompte est encaissable, après confirmation, à partir du 1^{er} juillet ou dès réception une fois la rentrée passée.

Le solde du règlement et l'adhésion doivent être effectués en totalité avant le 1^{er} cours selon trois possibilités :

1. encaissements annuels : 1 chèque (après déduction de l'acompte) encaissable au 1^{er} novembre.
2. encaissements trimestriels : 3 chèques (après déduction de l'acompte) encaissables aux 1^{er} novembre, 1^{er} janvier et 1^{er} avril.
3. encaissements mensuels : 8 chèques (après déduction de l'acompte) encaissables chaque début de mois de novembre à juin.

ATTENTION ! Aucun chèque post-daté n'est accepté (dater les chèques du jour où ils sont fait et noter au dos la date d'encaissement désirée)

Lieu des cours :

ACP la Manufacture Chanson, 124 avenue de la République 75011 Paris - métro : Père Lachaise.